

**Délibération n° CM-2021-06-002**

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo**

**L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin 2021 à 18h00**, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo, dûment convoqués, se sont réunis Salle Bouvet Charcot, sous la Présidence de M. Jean-Virgile CRANCE, Adjoint.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Convocation en date du 11 juin 2021

Date d'affichage de la convocation : 11 juin 2021

---

**Membres présents** : M. Gilles LURTON, M. Jean-Virgile CRANCE, Mme Florence ABADIE, M. Nicolas BELLOIR, Mme Céline ROCHE, M. Abel KINIÉ, Mme Isabelle DUPUY, M. Serge BESSEICHE, Mme Sophie PIROT-LEPRIZÉ, M. Guillaume PERRIN, M. Christophe BASTIDE, Mme Tiphaine RENARD, Mme Elodie FARCOT-JAFFRELOT, Mme Anne-Laure MOREAU, Mme Sophie LAUDE, M. Florian BIGAUD, Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ, M. Pascal FLAUX, Mme Clarisse BÉCHU, M. Arnaud CHEVALLIER, Mme Sophie DANINO-SOISSON, M. Hubert SENE, Mme Pierrette TRONEL, M. Yann-Erwan TURCAS, Mme Karine CHOUIKHA, M. Frédéric LAMBERT, Mme Marie BURGALETA-BOUVIER, Mme Caroline THARAUX, M. Arthur BUSNEL, Mme Anne LE GAGNE, M. Victor RICHARD, Mme Sophie BEAUDOUT, Mme Rozenn SAGET, M. Edouard VAURY

**Pouvoirs** :

Mme Caroline DESQUESSES à Mme Florence ABADIE  
M. Armel DE LESQUEN à M. Nicolas BELLOIR  
M. Johann LEUX à Mme Sophie LAUDE  
M. Emmanuel FEIGE à M. Abel KINIÉ  
Mme Anna KHELIF-JOURNÉ à M. Florian BIGAUD  
M. Jean-Luc FAVIER à Mme Sophie DANINO-SOISSON  
M. Jacques HARDOIN à M. Gilles LURTON  
Mme Catherine KRAUSS à Mme Isabelle DUPUY  
M. Jehan LECONTE à Mme Sophie BEAUDOUT

**Secrétaire de séance** : M. Arthur BUSNEL

## 2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Monsieur BELLOIR

### BUDGET PRINCIPAL

#### SOLDES DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	60 180 621,39	73 459 158,69	
Mouvements d'ordre	3 655 898,61	151 619,24	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>63 836 520,00</b>	<b>73 610 777,93</b>	<b>+ 9 774 257,93</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	25 585 980,71	13 417 077,04	
Résultat investissement 2019 reporté		2 155 932,54	
Résultat fonctionnement 2019 affecté		11 329 307,80	
Mouvements d'ordre	844 721,15	4 349 000,52	
<b>Total investissement</b>	<b>26 430 701,86</b>	<b>31 251 317,90</b>	<b>+ 4 820 616,04</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>90 267 221,86</b>	<b>104 862 095,83</b>	<b>+ 14 594 873,97</b>

L'exécution du budget 2020 fait apparaitre un résultat global de clôture positif de **14 594 873,97 €** contre 13 485 240,34 € en 2019. Le résultat d'investissement s'établit à **4 820 616,04 €** (2 155 932,54 € en 2019) tandis que l'excédent de fonctionnement est passé de 11 329 307,80 € à **9 774 257,93 €**.

Ces résultats sont à rapprocher des restes à réaliser 2020 qui s'élèvent à 10 749 500,96 € en dépenses et à 1 115 222,46 € en recettes.

Le compte administratif permet de constater le niveau d'exécution des crédits votés et donc la qualité de la prévision. Le tableau ci-dessous présente les taux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre budgétaire, sachant que seuls les mouvements réels sont véritablement significatifs.

	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
013 Atténuations de charges	141 900,00	164 519,46	115,94%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 621 051,00	5 999 230,25	106,73%
73 Impôts et taxes	51 847 264,00	52 371 868,09	101,01%
74 Dotations, subventions et participations	12 850 556,00	12 917 657,78	100,52%
75 Autres produits de gestion courante	968 939,00	866 964,77	89,48%
76 Produits financiers	7 950,00	8 374,53	105,34%
77 Produits exceptionnels	1 002 207,37	1 052 279,81	105,00%
78 Reprise sur provisions	78 264,00	78 264,00	100,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>72 518 131,37</b>	<b>73 459 158,69</b>	<b>101,30%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	867 003,07	151 619,24	17,49%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>73 385 134,44</b>	<b>73 610 777,93</b>	<b>100,31%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	16 026 488,00	13 306 530,33	83,03%
012 Charges de personnel	36 379 000,00	35 304 324,03	97,05%
014 Atténuations de produits	49 700,00	26 537,00	53,39%
65 Autres charges de gestion courante	10 036 324,00	9 727 803,62	96,93%
66 Charges financières	1 032 000,00	942 848,54	91,36%
67 Charges exceptionnelles	350 878,25	319 577,87	91,08%
68 Dotations aux provisions	553 000,00	553 000,00	100,00%
022 Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	-
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>64 477 390,25</b>	<b>60 180 621,39</b>	<b>93,34%</b>
023 Virement à la section d'investissement	5 151 519,75	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 756 224,44	3 655 898,61	97,33%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>73 385 134,44</b>	<b>63 836 520,00</b>	<b>86,99%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
10 Dotations, fonds divers et concours	14 953 807,80	14 781 406,78	98,85%
13 Subventions d'investissement	4 546 178,85	2 377 193,32	52,29%
16 Emprunts	18 244 595,96	7 152 064,62	39,20%
23 Immobilisations en cours	3 055,00	3 055,19	100,01%
27 Autres immobilisations financières	607 700,00	432 664,93	71,20%
024 Produit de cessions	435 585,63	0,00	-
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>38 790 923,24</b>	<b>24 746 384,84</b>	<b>63,79%</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	5 151 519,75	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 756 224,44	3 655 898,61	97,33%
041 Opérations patrimoniales	705 661,00	693 101,91	98,22%
001 Résultat antérieur reporté	2 155 932,54	2 155 932,54	-
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>50 560 260,97</b>	<b>31 251 317,90</b>	<b>61,81%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	3 168 633,70	1 047 345,64	33,05%
204 Subventions d'équipement versées	1 931 938,52	1 217 064,43	63,00%
21 Immobilisations corporelles	4 975 395,58	2 679 213,38	53,85%
23 Immobilisations en cours	20 958 277,10	11 247 346,27	53,67%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>31 034 244,90</b>	<b>16 190 969,72</b>	<b>52,17%</b>
10 Dotations, fonds divers et concours	14 052,00	9 940,56	70,74%
13 Subventions d'investissement	5 400,00	5 320,44	98,53%
16 Emprunts	17 782 500,00	9 379 749,99	52,75%
26 Participations et créances rattachées à des participations	1 400,00	0,00	0,00%
27 Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00%
020 Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>48 987 596,90</b>	<b>25 585 980,71</b>	<b>52,23%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	867 003,07	151 619,24	17,49%
041 Opérations patrimoniales	705 661,00	693 101,91	98,22%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>50 560 260,97</b>	<b>26 430 701,86</b>	<b>52,28%</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 892 322,74	5 999 230,25	-23,99%
73 Impôts et taxes	53 049 031,05	52 371 868,09	-1,28%
74 Dotations, subventions et participations	13 481 316,03	12 917 657,78	-4,18%
75 Autres produits de gestion courante	925 719,08	866 964,77	-6,35%
013 Atténuations de charges	180 286,02	164 519,46	-8,75%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>75 528 674,92</b>	<b>72 320 240,35</b>	<b>-4,25%</b>
76 Produits financiers	9 467,56	8 374,53	-11,55%
77 Produits exceptionnels	3 363 905,01	1 052 279,81	-68,72%
78 Reprise sur provisions	0,00	78 264,00	n.s.
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>78 902 047,49</b>	<b>73 459 158,69</b>	<b>-6,90%</b>
042 Opérations d'ordres de transferts entre sections	774 179,87	151 619,24	-80,42%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>79 676 227,36</b>	<b>73 610 777,93</b>	<b>-7,61%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de – 6,90 % en 2020 en raison de la crise sanitaire et de la perte d'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine.

#### 1.1 Les recettes fiscales

##### Le produit de la fiscalité directe

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Taxe d'habitation	14 809 562	15 072 246	1,77%
Taxe sur le foncier bâti	19 274 233	19 699 640	2,21%
Taxe sur le foncier non bâti	197 354	191 820	-2,80%
Rôles supplémentaires / complémentaires	152 736	86 157	n.s.
<b>Total fiscalité directe</b>	<b>34 433 885</b>	<b>35 049 863</b>	<b>1,79%</b>

Le produit global des trois taxes augmente de 1,79 % (+ 615 978 €). Cette progression provient en partie de l'actualisation forfaitaire fixée en loi de finances de manière différenciée suivant les taxes : + 1,2 % pour les taxes foncières et les résidences secondaires assujetties à la taxe d'habitation (TH), + 0,9 % pour les résidences principales assujetties à la TH.

Au-delà de cette actualisation, l'augmentation du produit fiscal résulte aussi de l'évolution physique des bases qui a été plutôt équilibrée entre le foncier bâti et la taxe d'habitation.

Il convient également de noter que la taxe d'habitation sur les logements vacants, instituée en 2012, après 3 années consécutives de baisse, a fortement augmenté en 2020 (+ 19 %) pour s'établir à 134 490 €.

A contrario, le niveau des rôles supplémentaires et complémentaires a fortement chuté entre 2019 et 2020.

### La fiscalité reversée par Saint-Malo Agglomération

Ce poste est constitué de l'attribution de compensation (9 689 906 €) et de la dotation de solidarité communautaire (1 089 408 €). Ces recettes sont comptablement considérées comme de la fiscalité dans la mesure où elles correspondent aux recettes fiscales perçues par SMA (initialement perçues par les communes), déduction faite des dépenses transférées.

L'attribution de compensation a diminué de 178 428 € en raison du transfert de la compétence « politique de la ville ».

### Le produit de la fiscalité indirecte

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Droits de mutation	4 266 197,16	4 130 831,24	-3,17%
Taxe de séjour	311,70	0,00	-100,00%
Prélèvement sur les produits des jeux	1 411 471,99	840 524,36	-40,45%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	1 202 978,59	1 179 142,65	-1,98%
Droits de place	450 030,50	144 823,01	-67,82%
Taxe locale sur la publicité extérieure	262 901,66	184 882,70	-29,68%
Autres taxes	45 460,45	43 464,13	-4,39%
Taxes funéraires	18 045,00	19 023,00	5,42%
<b>Total fiscalité indirecte</b>	<b>7 657 397,05</b>	<b>6 542 691,09</b>	<b>-14,56%</b>

La fiscalité indirecte est constituée de plusieurs taxes dont le produit global a diminué de 14,56 %. Cette situation s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire.

- ✓ Les droits de mutation constituent la principale taxe avec 63 % de la fiscalité indirecte. Leur produit, qui évolue en fonction du volume des transactions immobilières, est très volatil : baisse de 3,6 % en 2018, hausse de 12,7 % en 2019. Après avoir fortement chuté au premier semestre suite au confinement, les recettes ont finalement atteint 4,1 M€ en 2020, en baisse de 3,2 % mais en restant à un niveau particulièrement élevé.
- ✓ Après une période de 6 années pendant laquelle son produit se situait aux alentours de 1,2 M€, le prélèvement sur le produit des jeux a connu une année 2019 exceptionnelle (+ 20 %) pour atteindre 1,4 M€. Cette recette a été fortement impactée par la fermeture du casino en 2020 et connaît ainsi une baisse de 40 %.
- ✓ La taxe sur l'électricité varie en fonction de la consommation réelle d'électricité. Elle est relativement stable sur le long terme (autour de 1,2 M€) même si elle diminue légèrement depuis 3 ans.
- ✓ Les droits de place ont connu une chute de près de 68 % en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire. Ces pertes résultent à la fois des décisions prises par la Ville (exonération des droits de terrasse pour 225 000 €) et de la baisse de l'activité (halles, marchés, marchands ambulants).

- ✓ La taxe sur la publicité extérieure connaît des évolutions contrastées d'une année sur l'autre : hausse de 8 % en 2018, baisse de 11 % en 2019 et de près de 30 % en 2020.

## 1.2 Les dotations, subventions et participations

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	11 328 289,00	10 561 496,00	-6,77%
- dotation forfaitaire	8 476 046,00	8 476 723,00	0,01%
- dotation de solidarité urbaine (DSU)	1 505 451,00	752 726,00	-50,00%
- dotation nationale de péréquation (DNP)	1 346 792,00	1 332 047,00	-1,09%
DGF permanents syndicaux	58 029,57	58 162,59	0,23%
FCTVA fonctionnement	37 971,00	34 139,00	-10,09%
Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00	2 808,00	0,00%
Participations de l'Etat	81 826,28	136 619,18	66,96%
Participations de la région	15 000,00	0,00	n.s.
Participations du département	179 311,00	184 636,00	2,97%
Participations SMA			
Participations autres organismes	190 938,18	243 669,01	27,62%
Compensations fiscales	1 587 143,00	1 696 128,00	6,87%
- taxe additionnelle DMTO	12 367,00	7 064,00	-42,88%
- taxes foncières	114 525,00	116 601,00	1,81%
- taxe d'habitation	1 460 251,00	1 572 463,00	7,68%
<b>Total dotations, subventions et participations</b>	<b>13 481 316,03</b>	<b>12 917 657,78</b>	<b>-4,18%</b>

Les dotations, participations et compensations fiscales connaissent une baisse globale de 4,2 % en 2020, soit – 563 658 €.

### La dotation globale de fonctionnement (DGF)

De 2015 à 2017, l'Etat a instauré un plan de diminution de la DGF de 10 milliards d'euros, dénommé « contribution au redressement des finances publiques », qui a été supportée par la dotation forfaitaire de la DGF.

Entre 2013 et 2017, cela s'est traduit pour la Ville par une baisse de 4 millions d'euros (- 26,5 %) de sa DGF, ce qui représente 5 % de ses recettes réelles de fonctionnement.

Depuis 2018, cette contribution n'existe plus et la DGF évolue désormais pour chaque collectivité en fonction des différents critères de répartition : population, potentiel financier, revenu par habitant...

Ainsi, elle a diminué de 6,77 % pour Saint-Malo en 2020, soit – 766 793 € que l'on peut décomposer ainsi :

- Dotation forfaitaire : + 677 €
- Dotation de solidarité urbaine (DSU) : - 752 725 €. Depuis 2016, les nouveaux critères de répartition ne favorisaient pas la Ville, qui a fini par perdre l'éligibilité à la DSU en 2020. Cela se traduit par une baisse progressive sur 2 ans :
  - o - 50 % en 2020 et
  - o -100 % en 2021.
- Dotation nationale de péréquation : - 14 745 €.

### Les participations

Les participations de l'Etat ont augmenté de près de 67 % en 2020 (+ 54 793 €).

Les participations régulières sont restées stables : dotation pour les titres sécurisés (44 970 €) et dotation de recensement (9 699 €). La participation à l'ingénierie urbaine (10 000 €) n'est plus versée à la Ville suite au transfert de compétence à l'agglomération.

A noter que plusieurs participations exceptionnelles sont intervenues : organisation des élections municipales (34 965 €), compensation pour le service minimum dans les écoles (17 183 €), aide exceptionnelle aux accueils de loisirs (15 500 €) ou encore fonds pour l'insertion des personnes handicapées (5 519 €).

Les participations du département concernent principalement la subvention au conservatoire qui est stable à 179 311 €. Le département a également versé une subvention de 5 325 € pour les études relatives à un réseau de chaleur urbain.

Les participations des autres organismes comprennent essentiellement les prestations de la CAF pour les accueils de loisirs à hauteur de 240 940 € (+ 31 560 €). Habituellement, la Ville perçoit aussi les participations des lotisseurs pour l'entretien des espaces verts mais la crise sanitaire a entraîné des retards de perception.

### Les dotations de compensations fiscales

Les dotations de compensations fiscales ont été instituées pour venir compenser les pertes de recettes subies par les collectivités suite à des exonérations décidées au niveau national.

La compensation principale concerne la taxe d'habitation et s'élève à 1,57 M€. Elle a continué sa progression en 2020 (+ 7,7 %) en raison de l'impact à retardement de mesures législatives adoptées il y a plusieurs années (suppression progressive de la demi-part des personnes seules ayant eu à leur charge un enfant pendant au moins 5 ans, fiscalisation des majorations de pensions de retraite) qui augmente mécaniquement les bases exonérées qui servent de référence au calcul de cette dotation. Cette compensation disparaît en 2021 dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Les autres compensations sont relatives aux taxes foncières (116 601 €) et aux droits de mutation (7 064 €).

### 1.3 Les produits des services et du domaine

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Concessions cimetières et redevances funéraires	187 281,47	216 873,69	15,80%
Redevances d'utilisation du domaine	467 308,39	614 444,27	31,49%
Autres droits de stationnement	605 669,57	728 353,69	20,26%
Redevance de stationnement	1 653 598,83	1 076 187,34	-34,92%
Forfait de post-stationnement	415 745,62	210 012,04	-49,49%
Travaux	831,28	351,45	-57,72%
Redevances culturelles	581 378,90	287 716,34	-50,51%
Redevances sportives et de loisirs	528 402,02	223 378,99	-57,73%
Redevances périscolaires	1 779 651,98	1 306 946,91	-26,56%
Autres redevances	297 903,15	41 028,00	-86,23%
Locations diverses	26 500,00	23 871,00	-9,92%
Mise à disposition de personnel	786 050,83	776 230,49	-1,25%
Remboursements de frais	481 534,51	470 718,74	-2,25%
Autres produits d'activités annexes	80 466,19	23 117,30	-71,27%
<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>7 892 322,74</b>	<b>5 999 230,25</b>	<b>-23,99%</b>

Ces recettes sont principalement constituées de la facturation des services rendus (culture, sports, enfance, cimetières ...) et des facturations aux budgets annexes.

Leur baisse de près de 24 % en 2020 s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire qui a entraîné des fermetures de services.

- ✓ Les recettes liées aux cimetières et redevances funéraires ont progressé de 15,8 % pour atteindre 216 874 €, surtout grâce aux concessions.
- ✓ La hausse des redevances d'utilisation du domaine (+ 147 136 €) provient des occupations temporaires du domaine public sur voirie (+ 180 036 €) et de l'intéressement aux résultats de la DSP théâtres (+ 15 939 €). En revanche, les autres redevances (domaine portuaire, DSP Nouvelle Vague, réseaux...) ont diminué de 48 839 €.
- ✓ L'ensemble des recettes liées au stationnement représente un produit de 2,01 M€ en 2020, en baisse de 25 % (- 660 461 €). Si les redevances fixes des parkings en enclos ont continué leur progression (+ 122 684 €), les redevances de stationnement (- 577 411 €) et le forfait de post-stationnement (- 205 734 €) ont été fortement impactés par la crise sanitaire.
- ✓ Les redevances culturelles ont diminué de moitié (- 293 663 €) sous un double effet : la fermeture des musées du Donjon et des Cap-Horniers (- 144 150 €) et la crise sanitaire (- 149 513 €). Les recettes les plus touchées ont été celles relatives aux musées du mémorial d'Alet et Jacques Cartier (- 56 545 €), aux expositions (- 43 645 €) et à la médiathèque (- 22 597 €).
- ✓ Les redevances à caractère sportif connaissent une baisse de près de 58 % (- 305 023 €), essentiellement due à la fermeture de piscine du Naye (- 236 047 €) et à l'impact de la crise sanitaire sur l'utilisation des équipements sportifs (- 62 006 €).
- ✓ Les redevances périscolaires diminuent de 26,6 % (- 472 705 €) aussi bien pour la restauration scolaire (- 367 344 €) que l'accueil de loisirs (- 102 728 €).



- ✓ Les autres redevances sont à la baisse (-256 875 €). La redevance d'occupation de la cuisine centrale versée par le centre hospitalier était perçue à tort sur ce compte jusqu'en 2019 (- 269 041 €). A l'inverse, les frais d'enlèvement et d'expertise de véhicules de la fourrière automobile ont progressé (+ 17 786 €).
- ✓ Les remboursements de mise à disposition de personnel à SMA, au CCAS et au COS sont en légère diminution (- 9 820 €).
- ✓ La facturation des frais d'administration générale aux budgets annexes (331 604 €) et au CCAS (50 074 €) est en baisse du fait de la moindre activité des services cette année. Le remboursement de frais par SMA a légèrement augmenté (+ 5 396 €) notamment parce que cette ligne intègre désormais le broyage des déchets verts (recette imputée en produit exceptionnel jusqu'en 2019).

#### 1.4 Les autres produits de gestion courante

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Revenus des immeubles	672 392,91	467 682,52	-30,45%
Redevances versées par les fermiers et concession.		100 000,00	n.s.
Redevances sur l'énergie hydraulique	28 145,23	42 570,83	51,25%
Produits divers de gestion courante	225 180,94	256 711,42	14,00%
<b>Total autres produits de gestion courante</b>	<b>925 719,08</b>	<b>866 964,77</b>	<b>-6,35%</b>

La baisse des loyers (- 204 710 €) résulte de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- La fermeture administrative du Casino : - 123 725 €
- Le transfert du loyer du Palais du Grand Large sur le budget annexe : - 60 000 €
- Le changement d'affectation de locaux qui étaient loués jusqu'alors (Camille Fournet rue Saint-Fiacre et AREP rue des Cottages) : - 44 256 €

Pour la première année, la Ville perçoit une redevance fixe de 100 000 € de la part du délégataire des campings. Elle sera complétée d'une part variable à compter de 2021 suivant le chiffre d'affaires réalisé par le délégataire.

La redevance sur l'énergie hydraulique augmente de 51 % pour atteindre 42 571 €. Cette redevance est versée de la manière suivante : le solde de l'année N-1 et 3 acomptes trimestriels également basés sur l'exercice N-1. En 2019, les prix de l'électricité ont augmenté de 23 % et la consommation de 6 % entraînant un solde très élevé et des acomptes vraisemblablement surévalués.

Les produits divers comprennent de nombreuses recettes dont les récupérations sur charges auprès des locataires (153 312 €), la redevance du centre hospitalier pour l'occupation de la cuisine centrale (47 025 €), les réfections de tranchées (28 848 €) ou encore les droits d'emplacement des caravanes durant la Sainte-Ouine (20 266 €).

## 1.5 Les produits exceptionnels

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	201 901,84	321 827,17	59,40%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	40 485,24	59 333,19	n.s.
Cessions d'immobilisations	2 576 412,38	602 291,37	-76,62%
Autres produits exceptionnels	545 105,55	68 828,08	-87,37%
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>3 363 905,01</b>	<b>1 052 279,81</b>	<b>-68,72%</b>

Par définition les produits exceptionnels sont très variables d'une année sur l'autre.

La composante principale des produits exceptionnels provient des cessions d'immobilisations (602 291 €) dont les plus importantes, en 2020, sont les suivantes :

- Terrain Croix Desilles (Lycée) : 416 425 €
- Immeuble rue des 6 Frères Ruellan (La Rance) : 70 330 €
- Ventes de véhicules et matériels réformés : 91 334 €

Les produits exceptionnels sur opération de gestion (321 827 €) comprennent notamment les remboursements d'aides à l'accession à la propriété (299 518 €), les libéralités reçues (9 567 €) ou encore les pénalités de retard payées par les entreprises (9 464 €).

Les annulations de mandats sur exercices antérieurs se sont élevés à 59 333 € et ont surtout concerné des factures EDF (régularisations et remboursements notamment pour l'espace Bougainville) pour un montant de 41 338 €.

Les autres produits exceptionnels sont principalement constitués des remboursements d'assurance (58 394 €). Ils étaient particulièrement importants en 2019 en raison des pénalités réclamés dans le cadre du BEA du Palais du Grand Large (252 000 €) et des indemnités perçues suite à des contentieux (176 183 €).

## 1.6 Les autres produits réels

Les autres produits réels regroupent :

- Les produits financiers pour 8 374 €
- La reprise de provisions pour 78 264 €
- Les atténuations de charges pour 164 519 €.

Les atténuations de charges correspondent à des remboursements sur la gestion des ressources humaines, tels que les indemnités d'assurance suite à un accident du travail, ou à des remboursements de trop perçus sur salaires.

## 2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
011 Charges à caractère général	14 963 354,45	13 306 530,33	-11,07%
012 Charges de personnel	35 342 621,89	35 304 324,03	-0,11%
014 Atténuations de produits	20 909,00	26 537,00	26,92%
65 Autres charges de gestion courante	10 174 025,72	9 727 803,62	-4,39%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>60 500 911,06</b>	<b>58 365 194,98</b>	<b>-3,53%</b>
66 Charges financières	1 089 535,99	942 848,54	-13,46%
67 Charges exceptionnelles	250 226,84	319 577,87	27,72%
68 Dotations aux provisions	519 264,00	553 000,00	6,50%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>62 359 937,89</b>	<b>60 180 621,39</b>	<b>-3,49%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 986 981,67	3 655 898,61	-38,94%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>68 346 919,56</b>	<b>63 836 520,00</b>	<b>-6,60%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 3,49 % en 2020. Cette diminution s'explique en grande partie par les effets de la crise sanitaire.

### Périmètre du contrat de Cahors

La Ville a signé avec l'état un contrat dit de Cahors relatif à la maîtrise des dépenses publiques. Ce contrat précise les montants plafonds de dépenses de fonctionnement à ne pas dépasser pour les années 2018, 2019 et 2020.

Le périmètre des dépenses prises en compte dans le contrat est légèrement différent de la présentation budgétaire : elle exclut les charges liées à la Route du Rhum et neutralise les transferts de compétence.

	CA 2018 retraité	CA 2019 retraité	CA 2020 retraité	Taux d'évol° 20/19
011 Charges à caractère général	14 249 782	14 969 615	13 308 246	-11,1%
012 Charges de personnel	35 643 374	35 418 482	35 405 036	0,0%
65 Autres charges de gestion courante	10 200 683	10 200 115	9 813 804	-3,8%
66 Charges financières	1 181 494	1 089 536	942 849	-13,5%
67 Charges exceptionnelles	442 521	250 227	319 578	27,7%
013 Atténuations de charges	-96 368	-180 286	-164 519	-8,7%
<b>Périmètre du contrat de Cahors</b>	<b>61 621 486</b>	<b>61 747 689</b>	<b>59 624 993</b>	<b>-3,4%</b>

<b>Plafond autorisé dans le contrat</b>	<b>63 427 234</b>	<b>64 188 361</b>	<b>64 958 621</b>
<b>écart par rapport au plafond</b>	<b>-1 805 748</b>	<b>-2 440 672</b>	<b>-5 333 628</b>

Le niveau des dépenses pris en compte en 2020 s'établit à 59 624 993 € alors que le plafond du contrat est de 64 958 621 €, soit un écart de 5 333 628 € en faveur de la Ville.

La crise sanitaire a rendu ce contrat caduc mais il convient de souligner que la Ville a parfaitement respecté ses obligations sur l'ensemble de la durée du contrat en allant même au-delà des objectifs fixés.

## 2-1 Les charges de personnel

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
<b>Charges brutes de personnel</b>	<b>35 342 621,89</b>	<b>35 304 324,03</b>	<b>-0,11%</b>
<b>Recettes liées au personnel</b>	<b>966 336,85</b>	<b>940 749,95</b>	<b>-2,65%</b>
dont atténuations de charges	180 286,02	164 519,46	-8,75%
dont mise à disposition de personnel	786 050,83	776 230,49	-1,25%
<b>Charges nettes de personnel</b>	<b>34 376 285,04</b>	<b>34 363 574,08</b>	<b>-0,04%</b>

Les charges brutes de personnel diminuent de 0,1 % (- 38 298 €).

En prenant en compte les atténuations de charges et les remboursements de mise à disposition, on obtient des charges nettes de personnel qui sont stables par rapport à 2019.

La Ville conduit une gestion rationnelle des richesses humaines qui s'est adaptée au contexte exceptionnel de la crise sanitaire.

Diverses actions ont été menées afin de moderniser et optimiser la gestion des richesses humaines :

- La poursuite de la démarche de fiabilisation du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) et de la professionnalisation des agents à l'utilisation de l'outil,
- La sécurisation juridique des actes, notamment ceux relatifs au recrutement des vacataires et contractuels,
- L'amélioration du suivi des dossiers de contentieux,
- Le développement de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC),
- La rationalisation des recrutements, avec priorité donnée aux mutations internes et aux reclassements des agents en attente de mobilité, afin de limiter les coûts pour la collectivité,
- La mise en place d'une procédure fiabilisée pour les recrutements permanents.
- La poursuite de la politique de déprécarisation,
- La poursuite de la démarche de prévention des risques au sein de la collectivité,
- La poursuite de la réflexion sur les rythmes de travail en vue du passage aux 1607 h.

Les éléments suivants ont eu un impact sur les réalisations de l'année 2020 :

- La poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP et de l'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR),
- Le maintien de l'indemnité de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA),
- L'ouverture du complexe AQUAMALO a entraîné la fermeture de la piscine municipale, tous les agents ont été réaffectés ou reclassés au sein des services,
- La revalorisation du régime indemnitaire des encadrants,
- Le versement d'un régime indemnitaire aux agents contractuels présents en continu depuis au moins un an dans la collectivité,

- Le versement de la prime COVID-19,
- Les périodes de confinement ont entraîné le report de plusieurs jurys et les recrutements ont dû être décalés dans le temps.
- L'organisation des 2 tours pour les élections municipales,
- L'adhésion au contrat SOFAXIS a permis de diminuer les dépenses liées aux actes médicaux des accidents service et des maladies professionnels.

## 2-2 Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, qui regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement régulier de la collectivité, diminuent de plus de 11 %. La quasi-totalité des postes budgétaires ont été impactés par les effets de la crise sanitaire.

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
<b>Achats</b>	<b>4 814 465,73</b>	<b>4 441 955,42</b>	<b>-7,74%</b>
<i>dont eau et assainissement</i>	409 318,99	346 599,49	-15,32%
<i>dont énergie, électricité</i>	2 066 061,16	1 941 005,51	-6,05%
<i>dont carburants</i>	372 642,87	296 752,35	-20,37%
<i>dont fournitures d'entretien, de petit équipt et admin.</i>	410 786,13	399 966,13	-2,63%
<i>dont livres, disques, cassettes</i>	150 307,02	119 713,99	-20,35%
<i>dont autres matières et fournitures</i>	1 117 058,69	1 133 007,56	1,43%
<b>Services extérieurs</b>	<b>6 584 209,86</b>	<b>6 220 754,99</b>	<b>-5,52%</b>
<i>dont contrats de prestations de services</i>	2 262 629,06	1 977 910,73	-12,58%
<i>dont locations immobilières</i>	735 708,13	736 402,00	0,09%
<i>dont locations mobilières</i>	276 862,84	220 479,05	-20,37%
<i>dont entretien des terrains</i>	789 630,41	903 446,51	14,41%
<i>dont entretien des bâtiments</i>	177 716,52	250 635,14	41,03%
<i>dont entretien des voies et réseaux</i>	543 541,52	460 926,75	-15,20%
<i>dont entretien du matériel roulant</i>	128 475,25	107 267,23	-16,51%
<i>dont maintenance</i>	873 886,07	909 420,92	4,07%
<i>dont primes d'assurances</i>	271 254,46	246 193,13	-9,24%
<i>dont formation</i>	158 609,57	101 637,07	-35,92%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>3 245 147,76</b>	<b>2 392 486,25</b>	<b>-26,27%</b>
<i>dont honoraires</i>	178 257,40	170 982,05	-4,08%
<i>dont frais d'actes et de contentieux</i>	205 345,33	171 467,00	-16,50%
<i>dont diverses rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	496 273,47	219 733,11	-55,72%
<i>dont fêtes et cérémonies</i>	390 659,62	171 307,16	-56,15%
<i>dont catalogues et imprimés</i>	112 595,24	76 144,65	-32,37%
<i>dont transports collectifs</i>	98 673,69	28 828,64	-70,78%
<i>dont frais d'affranchissement</i>	138 473,13	130 607,45	-5,68%
<i>dont frais de télécommunications</i>	283 746,32	257 017,55	-9,42%
<i>dont frais de nettoyage des locaux</i>	477 449,92	493 789,64	3,42%
<i>dont autres services extérieurs</i>	307 252,55	227 435,67	-25,98%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>319 531,10</b>	<b>251 333,67</b>	<b>-21,34%</b>
<i>dont taxes foncières</i>	289 886,99	235 978,00	-18,60%
<b>Charges à caractère général</b>	<b>14 963 354,45</b>	<b>13 306 530,33</b>	<b>-11,07%</b>

Les **achats ont baissé de 7,7 %** (- 372 510 €). Les dépenses de fluides (eau, électricité et gaz) ont diminué du fait de la moindre utilisation des locaux et de la fermeture de certains services (temporairement durant le confinement comme les écoles ou le conservatoire, définitivement comme la piscine). Les carburants sont en baisse de 20 % en raison de la moindre utilisation des véhicules et de la baisse des prix du pétrole. En revanche, les achats de fournitures (ateliers, espaces verts, entretien...) ont progressé dans la mesure où des travaux en régie ont été réalisés pour le centre COVID et des aménagements de locaux.

Les **services extérieurs** diminuent de 5,5 % (- 363 455 €) notamment sur les postes des contrats de prestations de services (gardiennage des bâtiments, rémunération du délégataire du stationnement, contrat de restauration scolaire...), des locations mobilières, de l'entretien de la voirie et des véhicules, des primes d'assurance et des frais de formation des agents. A contrario, les frais de maintenance, d'entretien des bâtiments et des espaces verts ont continué à augmenter.

La baisse significative des **autres services extérieurs** de 852 662 € (- 26 %) résulte de plusieurs facteurs. L'annulation de nombreuses manifestations a entraîné une diminution importante des rémunérations d'intermédiaires (- 56 %), des autres services extérieurs ou des frais de communication. Le compte fêtes et cérémonies est en forte baisse (- 219 352 €) pour une raison purement comptable (une délibération du 14 novembre 2019 étant venu préciser et restreindre les conditions de son utilisation) mais aussi à cause de l'impact de la crise sanitaire sur les fêtes et cérémonies (14 juillet, fête de la musique, animations de Noël...). Il convient aussi de noter les économies réalisées en transports collectifs (- 71 %) ou en frais de télécommunications (- 9 %).

La baisse des **impôts et taxes** provient essentiellement de la taxe foncière du Palais du Grand Large (- 69 048 €) qui est désormais prise en charge par le budget annexe correspondant.

### **2-3 Les autres charges de gestion courante**

Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 4,4 %. On retrouve dans ce chapitre les subventions et les contributions obligatoires ainsi que les charges liées aux indemnités des élus.

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Indemnités et frais des élus	506 216,67	480 860,87	-5,01%
Pertes sur créances irrécouvrables	33 724,86	37 652,31	11,65%
Autres contributions obligatoires	1 023 783,90	1 113 362,84	8,75%
Subvention Caisse des écoles	130 000,00	130 000,00	0,00%
Subvention CCAS	3 265 347,00	3 213 000,00	-1,60%
Subventions associations et personnes de droit privé	5 214 048,80	4 751 619,41	-8,87%
Charges diverses de gestion courante	904,49	1 308,19	44,63%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10 174 025,72</b>	<b>9 727 803,62</b>	<b>-4,39%</b>

Les autres contributions obligatoires sont presque intégralement constituées des participations aux établissements d'enseignement privé. L'augmentation constatée en 2020 (+ 89 579 €) résulte du fait qu'il existait un décalage d'un mois chaque année sur le remboursement des agents des écoles : les salaires de décembre étaient remboursés en janvier de l'année suivante. Afin de revenir à un rythme de remboursements sur une année civile, 13 mois ont été versés exceptionnellement en 2020. Les dépenses 2021 retrouveront donc un niveau normal avec 12 mois de dépenses de janvier à décembre.

La subvention versée au CCAS est constituée de trois parts :

- La subvention d'équilibre de 2 708 000 €,
- Une subvention globale de 505 000 € pour que le CCAS puisse répartir lui-même les subventions à caractère social,
- Le reversement d'une partie des concessions des cimetières : cette part d'environ 60 000 € était versée en fin d'année N par la ville et encaissée en début d'année N+1 par le CCAS. Afin de se caler sur le rythme d'encaissement du CCAS, il n'y a pas eu de versement en 2020.

Le montant global des subventions aux associations et personnes de droit privé connaît une baisse de 462 429 €. Les évolutions les plus significatives concernent :

- Etonnants Voyageurs (- 164 400 €) : la subvention 2019 avait été abondée en raison des travaux du Palais du Grand Large (qui ont nécessité la location de structures) et de la prise en charge des frais de déplacements par l'association,
- Folklore du Monde : - 97 000 € (annulation de la manifestation),
- Classique au Large : - 67 750 € (annulation de la manifestation),
- Hello Birds : - 35 000 € (annulation de la manifestation),
- Le transfert des subventions de la politique de la ville à SMA (- 84 500 €).

## 2-4 Les charges financières

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Intérêts réglés à l'échéance	1 058 077,15	949 206,50	-10,29%
Intérêts courus non échus (ICNE)	-5 501,43	-16 407,96	n.s.
Intérêts ligne trésorerie	0,00	0,00	-
Intérêts des autres dettes	28 022,20	0,00	-100,00%
Autres charges financières	8 938,07	10 050,00	12,44%
<b>Charges financières</b>	<b>1 089 535,99</b>	<b>942 848,54</b>	<b>-13,46%</b>

Les frais financiers diminuent de 146 687 €, soit - 13,5 %.

La Ville continue de bénéficier de conditions de taux particulièrement favorables et le niveau important de trésorerie a permis de ne pas avoir recours à la ligne de trésorerie en 2020.

La dette de la collectivité est analysée plus en détail dans la délibération « compte rendu de gestion de la dette 2020 ».

## 2-5 Les charges exceptionnelles

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	12 166,20	0,00	n.s.
Bourses et prix	5 688,00	1 920,00	-66,24%
Autres charges exceptionnelles sur opé. de gestion	19 705,14	10 923,72	-44,56%
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	104 565,25	64 393,38	-38,42%
Subv. aux budgets annexes (PGL)		182 571,00	n.s.
Subventions exceptionnelles aux perso. de droit privé	75 172,25	59 608,25	-20,70%
Autres charges exceptionnelles	32 930,00	161,52	-99,51%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>250 226,84</b>	<b>319 577,87</b>	<b>27,72%</b>

Par définition, ce poste de dépenses peut connaître d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre : après une augmentation de 87 % en 2018 puis une diminution de 44 % en 2019, il connaît cette année une hausse de près de 28 %.

La principale raison de cette augmentation est la nouvelle subvention versée au budget annexe du palais du Grand Large pour un montant de 182 571 €.

Les annulations de titres sur exercices antérieurs sont très variables suivant les années et s'élèvent à 64 393 € en 2020. Ce montant s'explique notamment par l'annulation d'un titre 2019 de 41 175 € relatif à une occupation temporaire du domaine public (erreur sur le tiers et le montant de la redevance).

Les subventions exceptionnelles, qui atteignent 59 608 €, concernent principalement les aides aux projets éducatifs (32 501 €) et culturels (14 500 €).

On peut également noter la somme de 10 924 € versée à la société Webenchères sous la forme de commissions pour les ventes aux enchères effectuées en 2020 sur ce site pour un montant de recettes de 91 031 €.

## 2-6 Les provisions

Des provisions ont été passées à hauteur de 400 000 € pour la Route du Rhum afin d'étaler la charge de fonctionnement sur 4 années et à hauteur de 153 000 € pour des contentieux (fresques Dauvergne, bail emphytéotique administratif du Palais du Grand Large).



### 3. L'AUTOFINANCEMENT

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Recettes réelles de fonctionnement	78 902 047	73 459 159	-6,90%
- Produits des cessions (775)	-2 576 412	-602 291	-76,62%
<b>= Recettes de gestion</b>	<b>76 325 635</b>	<b>72 856 867</b>	<b>-4,54%</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	62 359 938	60 180 621	-3,49%
- Intérêts de la dette (661)	-1 052 576	-932 799	-11,38%
- Travaux en régie (72)	-134 693	-44 663	n.s.
<b>= Dépenses de gestion (B)</b>	<b>61 172 669</b>	<b>59 203 160</b>	<b>-3,22%</b>
<b>= Epargne de gestion (A) - (B)</b>	<b>15 152 966</b>	<b>13 653 708</b>	<b>-9,89%</b>
- Intérêts de la dette (661)	-1 052 576	-932 799	-11,38%
<b>= Epargne brute</b>	<b>14 100 391</b>	<b>12 720 909</b>	<b>-9,78%</b>
- Remboursement du capital (1641+16441)	-7 672 585	-8 282 117	7,94%
<b>= Epargne nette</b>	<b>6 427 806</b>	<b>4 438 792</b>	<b>-30,94%</b>

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Deux retraitements comptables sont effectués : le produit des cessions d'immobilisations est retiré des recettes car il s'agit d'un produit exceptionnel qui ne peut pas être considéré comme pérenne et les travaux en régie sont retirés des dépenses dans la mesure où ils sont transférés à la section d'investissement via des écritures d'ordre.

L'épargne brute a diminué de 9,8 % en 2020. Cette baisse de 1,38 M€ s'explique par deux facteurs essentiels : la perte d'éligibilité à la DSU (- 0,75 M€) et les effets de la crise sanitaire (estimés à - 0,97 M€). L'épargne brute demeure malgré tout à un niveau élevé (supérieur à celui de 2018) et elle représente 17,3 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Il s'agit donc de l'épargne directement disponible pour financer les dépenses d'équipement.

L'épargne nette, qui s'établit à 4,44 M€ est réduite de 31 % en raison de la diminution de l'épargne brute et de la hausse du remboursement du capital de la dette (+ 609 532 €). Elle reste néanmoins à un niveau élevé et supérieur à celui de 2018 (4,17 M€).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
10 Dotations, fonds divers et réserves	13 008 434,92	14 781 406,78	13,63%
13 Subventions d'investissement	3 538 684,78	2 377 193,32	-32,82%
16 Emprunts	6 000 000,00	7 152 064,62	19,20%
23 Immobilisations en cours	292 038,98	3 055,19	n.s.
27 Autres immobilisations financières	31 529,89	432 664,93	n.s.
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>22 870 688,57</b>	<b>24 746 384,84</b>	<b>8,20%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 986 981,67	3 655 898,61	-38,94%
041 Opérations patrimoniales	434 233,00	693 101,91	59,62%
001 Résultat antérieur reporté	2 065 206,73	2 155 932,54	n.s.
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>31 357 109,97</b>	<b>31 251 317,90</b>	<b>-0,34%</b>

Les recettes réelles d'investissement progressent de 8,2 % en 2020 tandis que les recettes totales d'investissement restent stables.

#### 1-1 Les dotations, fonds divers et réserves

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
FCTVA	2 622 795,00	2 424 545,00	-7,56%
Taxe d'aménagement	1 191 938,93	1 027 553,98	-13,79%
Excédents de fonctionnement capitalisés	9 193 700,99	11 329 307,80	23,23%
<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>13 008 434,92</b>	<b>14 781 406,78</b>	<b>13,63%</b>

Le FCTVA correspond au remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés l'année précédente.

Alors que la taxe d'aménagement a connu des variations très irrégulières ces dernières années (-10 % en 2017, +16 % en 2018, -0,9 % en 2019), elle a diminué de 13,8 % en 2020 pour s'établir à 1,02 M€. Il convient de rappeler qu'il existe un décalage d'un à deux ans (suivant son montant) entre la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et la perception de la taxe.

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 au financement de la section d'investissement.

## 1-2 Les subventions d'investissement

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Etat et établissements nationaux	637 919,80	1 088 082,68	70,57%
Région	112 980,59	117 437,70	3,95%
Département	79 391,46	55 153,00	-30,53%
SMA	169 206,60	43 333,50	-74,39%
Autres établissements publics locaux	39 367,44	346 676,90	780,62%
Budget communautaire & fonds structurels		65 594,30	n.s.
Autres	2 100 216,89	278 450,24	-86,74%
Amendes de police	399 602,00	382 465,00	-4,29%
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 538 684,78</b>	<b>2 377 193,32</b>	<b>-32,82%</b>

Les subventions d'investissement sont souvent perçues suivant des acomptes au démarrage puis en cours de travaux, le solde étant versé lorsque les travaux sont définitivement terminés. Cela peut donc amener un certain décalage dans le temps entre la réalisation des investissements et la perception des subventions correspondantes.

Les principales subventions reçues en 2020 concernaient les domaines suivants :

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) hors voie portuaire : 417 345 € pour l'école de Rocabey, la cale de Cézembre, la pose de LED dans les équipements sportifs, la réhabilitation de la salle de sports de Bellevue, la sécurisation des écoles et la mise en accessibilité des établissements recevant du public,
- Les amendes de police : 382 465 € (répartition au niveau national),
- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : 329 833 € pour l'acquisition de véhicules électriques, la modulation de l'éclairage public, la biodiversité et l'aménagement de la Varde,
- Centre hospitalier : 316 551 € pour le remboursement des emprunts et les participations aux travaux et équipements de la cuisine centrale (ces sommes étaient jusqu'en 2019 comptabilisées sous forme de redevances de fonctionnement),
- Les participations aux opérations d'aménagement urbain : 230 608 €,
- Voie portuaire : 119 933 € de DSIL, 58 687 € de la région et 38 333 € de l'agglomération,
- Chaufferie bois de Bellevue : 65 594 € de fonds européens, 58 750 € de la région et 55 153 € du département,
- Conservatoire du littoral : 102 491 € pour la cale de Cézembre et les études relatives à la pointe de la Varde,
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 41 292 € pour le Musée d'Histoire Maritime et 12 421 € pour la restauration d'œuvres et de livres anciens,
- Syndicat départemental d'énergie : 52 060 € pour la modulation et la rénovation de l'éclairage public,
- Fédération Française de Football : 39 000 € pour le stade de Marville (terrain synthétique et vestiaires),

- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) : 18 240 € pour les caméras de vidéo-protection,
- Caisse des Dépôts : 13 792 € pour le cofinancement de l'étude relative à l'appel à manifestation d'intérêt pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

## 2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
20 Immobilisations incorporelles	2 510 439,73	1 047 345,64	-58,28%
204 Subventions d'équipement versées	823 118,22	1 217 064,43	47,86%
21 Immobilisations corporelles	3 348 790,12	2 679 213,38	-19,99%
23 Immobilisations en cours	13 040 460,16	11 247 346,27	-13,75%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>19 722 808,23</b>	<b>16 190 969,72</b>	<b>-17,91%</b>
10 Dotations, fonds divers et concours	288 931,10	9 940,56	n.s.
13 Subventions d'investissement	4 008,95	5 320,44	n.s.
16 Emprunts	7 727 016,28	9 379 749,99	21,39%
27 Autres immobilisations financières	250 000,00	0,00	n.s.
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>27 992 764,56</b>	<b>25 585 980,71</b>	<b>-8,60%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	774 179,87	151 619,24	-80,42%
041 Opérations patrimoniales	434 233,00	693 101,91	59,62%
001 Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	n.s.
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>29 201 177,43</b>	<b>26 430 701,86</b>	<b>-9,49%</b>

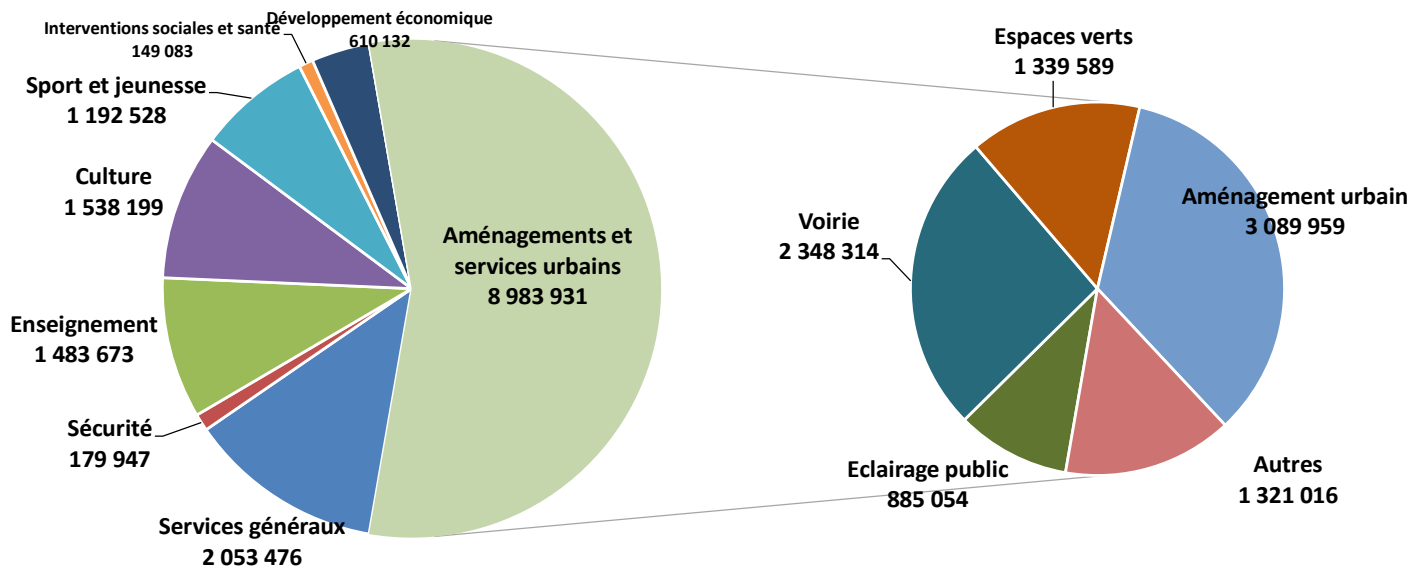
Les dépenses réelles d'investissement ont diminué de 8,6 % en 2020.

### 2-1 Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement ont connu une baisse significative en 2020 (- 17,9 %) pour atteindre 16 190 970 € avec un taux de réalisation qui se situe à 52 % (57 % en 2019). Cette situation s'explique par plusieurs facteurs : la crise sanitaire, le report des élections municipales et du démarrage des travaux du Musée d'Histoire Maritime.

	Total budgété 2020	Engagé en 2020	Mandaté en 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses réelles d'équipement	31 034 244,90	26 940 470,68	16 190 969,72	52,17%	10 749 500,96

La répartition de ces dépenses par secteur d'activité est la suivante :



**Services généraux : 2 053 476 € dont :**

- Réaménagement des cimetières : 380 136 € (dont 360 202 € pour les Ormeaux)
- Travaux Mairie annexe de Paramé (salle polyvalente) : 331 646 €
- Travaux Pôle solidaire : 228 945 €
- Travaux et aménagements de l'hôtel de ville (aménagements des services, joints des corniches...) : 196 906 €
- Travaux d'accessibilité : 51 270 €
- Salle de quartier de Rocabey (sonorisation, cuisine) : 41 730,78 €
- Renouvellement récurrent des matériels informatiques, vidéo et téléphoniques, travaux d'interconnexion, serveurs, reprographie : 254 142 €
- Acquisition de licences de logiciels (suites bureautiques, ressources humaines, Microsoft Project, communication...) : 62 219 €
- Acquisition de 2 fourgons : 72 695 €
- Attribution de compensation versée à SMA, relative aux eaux pluviales : 180 928 €

**Sécurité et salubrité publiques : 179 947 € dont :**

- Travaux défense incendie : 49 688 €
- Postes de secours des plages : 46 820 €
- Equipements et véhicules de la police municipale : 33 619 €
- La poursuite de la mise en place de la vidéo-protection : 23 594 €
- Toilettes publiques (rénovation, accessibilité) : 18 657 €

**Enseignement : 1 483 673 € dont :**

- Travaux dans divers groupes scolaires : 937 191 € (dont 236 594 € pour le groupe scolaire Legatelois et 395 724 € pour l'école primaire de Rocabey)
- Cuisine centrale (travaux d'hygiène et équipements) : 308 964 €
- Contrat de chauffage dans les écoles : 74 417 €
- Matériel et mobilier des restaurants scolaires : 27 595 €
- Acquisition de matériels informatiques (plan informatique dans les écoles et parcours d'ouverture européenne et internationale) : 22 950 €

**Culture : 1 538 199 € dont :**

- Musée d'Histoire Maritime (études, maison du projet) : 349 327 €
- Les travaux dans la Cathédrale (cloches) et les églises (dont Sainte-Croix) : 221 138 €
- Conservatoire et ses annexes (travaux, instruments, matériels) : 180 980 €
- Rejointoiement des remparts : 165 071 €
- Théâtre de l'Hermine (étanchéité et couverture, LED, monte décor...) : 105 060 €
- Manoir Jacques Cartier (maçonnerie, parking, accessibilité) : 98 681 €
- Centre Allende (travaux d'accessibilité et de rafraichissement) : 72 321 €
- Nouvelle Vague (subvention d'équipement au délégataire, travaux) : 55 569 €
- Musées (acquisitions et restaurations des collections) : 42 080 €
- Cité d'Alet (fortifications) : 40 210 €
- Grande Passerelle : 33 238 €
- Chemin d'accès au Petit Bé : 19 658 €

**Sports et jeunesse : 1 192 528 € dont :**

- Stade de Marville : 269 927 € comprenant :
  - Travaux parking nord : 128 565 €
  - Courts de tennis (remplacements des luminaires par des LED) : 52 298 €
- Travaux dans les autres stades : 77 308 €
- Salles de sport : 386 278 € comprenant :
  - Bellevue (travaux de réhabilitation, sécurité...) : 267 040 €
  - Remplacements des luminaires par des LED : 62 717 €
  - Travaux d'accessibilité : 47 942 €
- Plages (piscine de Bon Secours, rampes et garde-corps, fauteuils amphibies...) : 99 542 €
- Centres nautiques et écoles de voile : 80 099 € (dont 47 793 € pour Surf School)
- Centre de tir de la Gilbardais : 74 418 €
- Subventions d'équipement aux associations : 139 559 €
- Matériels sportifs, techniques et d'outillage : 27 722 €

**Interventions sociales et santé / logement : 149 083 € dont :**

- Subvention d'équipement au CCAS : 82 000 €
- Ex-CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique - emplacement des gouttières) : 24 995 €
- Travaux dans le parc privé de la ville : 14 329 €

**Développement économique : 610 132 € dont :**

- Subvention d'équipement budget annexe Palais du grand large : 409 850 €
- Travaux Palais du Grand Large (cuisine, signalétique, main courante) : 101 719 €
- Plateforme de vente en ligne : 39 600 €
- Halles (entretien et accessibilité) : 33 566 €

**Aménagements et services urbains, environnement : 8 983 931 €**

- **Eclairage public : 885 054 €** dont 107 085 € de travaux quai Duguay Trouin, 50 703 € pour la modulation de l'éclairage public, 265 081 € d'effacements de réseaux et 398 010 € de réparation, rénovation et extensions de réseaux
- **Voirie communale : 2 348 314 €** dont :
  - Travaux : quai Duguay-Trouin (524 943 €), site de La Varde (433 401 €), voie verte boulevard des Déportés (194 643 €), jardin de Picpus (120 000 €), rue du Lévy (99 634 €), rue de la Chaussée (78 353 €), site du Nicet (35 000 €).
  - Politique des quartiers : 220 069 €
  - Travaux de renforcement des chaussées : 210 844 €
  - Feux tricolores, signalisation, mobilier urbain, rampes et garde-corps : 110 388 €
  - Travaux d'accompagnement sur le domaine public : 50 989 €
  - Aménagement de zones 30 (70 625 €) et plan vélo (70 498 €)
- **Espaces verts : 1 339 589 €** dont :
  - Réaménagement du site du Nicet : 706 995 €
  - Travaux divers (réhabilitation et signalisation des parcs, travaux récurrents, remplacement du patrimoine arboré, politique des quartiers, sécurité des aires de jeux) : 228 724 €
  - Plan de gestion différenciée (104 310 €), réfection des murs du parc de la Briantais (28 462 €), aménagements de locaux rue Saint-Fiacre (146 229 €)
  - Véhicules (fourgons, remorques, caissons, grosses réparations) : 89 235 €
- **Opérations d'aménagement urbain : 3 089 959 €** dont :
  - Secteur Aristide Briand (aménagements) : 513 397 €
  - Opération « Sundeck » (rues Renan et Ferry) : 453 352 €
  - Maison des associations (apport en nature) : 400 000 €
  - Voie portuaire : 334 174 €
  - Secteur Bonne Rencontre (aménagements) : 254 883 €
  - ZAC Croix Desilles : 148 011 €
  - PUP Mondésir Acapace : 146 425 €
  - PUP Etrier-Marville (aménagements) : 111 682 €
  - Secteur des Talards : 113 266 €
  - Rue Lecoufle : 100 449 €
  - PAE du Clos Poucet : 77 035 €
  - Falaise rues Grande Anguille/Chaussée/Etrier (études) : 74 280 €
  - Travaux divers d'urbanisme : 70 638 €

- **Autres dépenses d'aménagement : 1 321 016 €** dont :
  - Propreté urbaine : 941 717 € dont une hydrocureuse (306 758 €), une chargeuse articulée (232 139 €), une laveuse de voirie (183 392 €), un véhicule avec bras (47 232 €), des corbeilles compactrices (64 740 €) et des corbeilles à papier (40 189 €).
  - Etudes d'urbanisme : 92 037 €
  - Travaux de la cale de Cézembre : 121 845 €
  - Acquisition de camions bennes avec micro grue : 58 330 €

## 2-2 Les autres dépenses d'investissement

	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Dotations, fonds divers et réserves	288 931,10	9 940,56	n.s.
Subventions d'investissement	4 008,95	5 320,44	n.s.
Autres immobilisations financières	250 000,00	0,00	n.s.
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>542 940,05</b>	<b>15 261,00</b>	<b>-97,19%</b>

Ces dépenses sont très variables d'une année sur l'autre et elles ont été particulièrement faibles en 2020 :

- Le reversement à l'agglomération de la taxe d'aménagement de la ZAC des Mottais pour un montant de 9 941 €.
- Le remboursement partiel d'une participation d'urbanisme dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble Haize Bastille pour 5 320 €.

## 3. LES EMPRUNTS

Recettes	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Emprunts contractés	6 000 000,00	6 000 000,00	0,0%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,00	0,00	-
Refinancement de dette		1 097 632,92	-
<b>Emprunts</b>	<b>6 000 000,00</b>	<b>7 097 632,92</b>	<b>18,3%</b>

La Ville a souscrit de nouveaux emprunts en 2020 pour un montant de 6 000 000 €.

Un refinancement de dette a été opéré sur un emprunt à hauteur de 1 097 633 € : il s'agissait de transformer un prêt à taux variable (EONIA + 0,27 %) en un taux fixe à 0,00 %.



Dépenses	CA 2019	CA 2020	Taux d'évolution
Remboursement du capital de la dette	7 672 584,58	8 282 117,07	7,94%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,00	0,00	-
Refinancement de dette		1 097 632,92	-
<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>7 672 584,58</b>	<b>9 379 749,99</b>	<b>22,25%</b>
<b>Variation de la dette</b>	<b>-1 672 584,58</b>	<b>-2 282 117,07</b>	

Le remboursement du capital de la dette s'établit à 8,28 M€, en croissance de 0,6 M€ par rapport à l'année précédente.

La différence entre les nouveaux emprunts contractés et les emprunts remboursés nous donne la variation de la dette. Celle-ci a **diminué de 2 282 117 € en 2020**.

L'encours de la dette du budget principal se situe ainsi à 62,32 millions d'euros.

En divisant ce chiffre par l'épargne brute, on obtient le ratio de capacité de désendettement qui détermine le nombre d'années qui seraient nécessaires à la ville pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement.

**Ce ratio est de 4,9 années en 2020** (rappel 2019 : 4,6). Pour rappel, le plafond national de référence déterminé dans la loi de programmation des finances publiques est fixé à 12 années pour les communes.

Comme chaque année, des prévisions à hauteur de 9 500 000 € ont été inscrites tant en dépenses qu'en recettes pour des opérations financières de remboursements ou tirages temporaires de lignes de trésorerie. En 2020, ces prévisions n'ont fait l'objet d'aucune réalisation, notre niveau de trésorerie ne nécessitant pas de faire appel à ces tirages.

Cf. la délibération sur le compte rendu de la gestion de la dette présentée au même conseil.

## BUDGETS ANNEXES

### ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

#### Soldes d'exécution budgétaire 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	337 676,94	593,64	
Mouvements d'ordre	3 308 151,07	3 645 234,37	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>3 645 828,01</b>	<b>3 645 828,01</b>	<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	282 726,38	0,00	
Résultat investissement 2019 reporté	1 806 938,72		
Mouvements d'ordre	3 638 492,62	3 301 409,32	
<b>Total investissement</b>	<b>5 728 157,72</b>	<b>3 301 409,32</b>	<b>- 2 426 748,40</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>9 373 985,73</b>	<b>6 947 237,33</b>	<b>- 2 426 748,40</b>

L'équilibre du budget se constate à terme, au moment du bilan de clôture de chaque ZAC. Dans l'intervalle, chaque budget de ZAC enregistre les dépenses et les recettes réalisées. L'équilibre financier se fait par l'intermédiaire d'un emprunt et les déficits constatés avant clôture sont, de fait, couverts par la trésorerie commune à l'ensemble des budgets.

La section de fonctionnement est équilibrée par construction, dépenses et recettes faisant l'objet d'écritures en sens inverse en opérations de stock, que l'on retrouve en section d'investissement.

Le solde négatif d'investissement correspond au total des dépenses non encore compensées par les ventes de terrain, du fait du stock de terrains en attente de commercialisation, diminué du capital restant dû sur l'emprunt.

Les opérations réelles 2020 se répartissent ainsi :

ZAC	Dépenses réelles	Recettes réelles
Général de Gaulle – Bois Aurant	54 116,56 €	
La Lande Gatelle	1 760,00 €	
La Bastille – La Haize		593,64 €
La Houssaye	16 510,25 €	
Campus	1 934,00 €	
Caserne de Lorette	256 614,38 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>330 935,19 €</b>	<b>593,64 €</b>
Annuité de la dette	289 468,13 €	
<b>TOTAL OPERATIONS RELLES</b>	<b>620 403,32 €</b>	<b>593,64 €</b>

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2020

Budget ZAC	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses			
74 Dotations, subventions et participations	2 640,00	593,64	22,49%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 640,00</b>	<b>593,64</b>	<b>22,49%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 611 050,00	3 638 492,62	78,91%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 100,00	6 741,75	44,65%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 628 790,00</b>	<b>3 645 828,01</b>	<b>78,76%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	1 295 130,00	330 935,19	25,55%
66 Charges financières	15 100,00	6 741,75	44,65%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 310 230,00</b>	<b>337 676,94</b>	<b>25,77%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 303 460,00	3 301 409,32	99,94%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 100,00	6 741,75	44,65%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 628 790,00</b>	<b>3 645 828,01</b>	<b>78,76%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
16 Emprunts	3 397 258,72	0,00	0,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 397 258,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 303 460,00	3 301 409,32	99,94%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>6 700 718,72</b>	<b>3 301 409,32</b>	<b>49,27%</b>
<b>DEPENSES</b>			
16 Emprunts	282 730,00	282 726,38	100,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>282 730,00</b>	<b>282 726,38</b>	<b>100,00%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 611 050,00	3 638 492,62	78,91%
001 Résultat antérieur reporté	1 806 938,72	1 806 938,72	100,00%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>6 700 718,72</b>	<b>5 728 157,72</b>	<b>85,49%</b>

## REGIE DES ZONES INDUSTRIELLES

### Soldes d'exécution budgétaire 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	32 580,27	26 932,27	
Résultat fonctionnement 2019 reporté	63 672,70	134 301,93	
Mouvements d'ordre			
<b>Total fonctionnement</b>	<b>96 252,97</b>	<b>713 888,48</b>	<b>+ 617 635,51</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	23 745,98	0,00	
Résultat investissement 2019 reporté		400 972,13	
Mouvements d'ordre	134 301,93	63 672,70	
<b>Total investissement</b>	<b>158 047,91</b>	<b>464 644,83</b>	<b>+ 306 596,92</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>254 300,88</b>	<b>1 178 533,31</b>	<b>+ 924 232,43</b>

Le périmètre de la Régie des Zones Industrielles concerne les bâtiments rue Augustin Fresnel et rue Claude Bernard ainsi que le parking Place des Frères Lamennais.

La section de fonctionnement contient principalement les dépenses d'entretien des locaux commerciaux, les impôts fonciers et les charges de copropriété.

Les recettes sont constituées des loyers et des récupérations sur charges.

En 2020, les seuls investissements réalisés concernent des travaux de peinture extérieure rue Augustin Fresnel.

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2020

Budget RZI	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 380,00	26 632,92	90,65%
75 Autres produits de gestion courante	12 540,00	299,35	2,39%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>41 920,00</b>	<b>26 932,27</b>	<b>64,25%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	134 400,00	134 301,93	99,93%
002 Résultat antérieur reporté	552 654,28	552 654,28	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>728 974,28</b>	<b>713 888,48</b>	<b>97,93%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	79 525,00	32 407,41	40,75%
66 Charges financières	385,00	172,86	44,90%
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>81 410,00</b>	<b>32 580,27</b>	<b>40,02%</b>
023 Virement à la section d'investissement	583 890,28	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 674,00	63 672,70	100,00%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>728 974,28</b>	<b>96 252,97</b>	<b>13,20%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
10 Dotations, fonds divers et concours			
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	583 890,28	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 674,00	63 672,70	100,00%
001 Résultat antérieur reporté	400 972,13	400 972,13	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 048 536,41</b>	<b>464 644,83</b>	<b>44,31%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00%
21 Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	25 690,93	13 625,67	53,04%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>40 690,93</b>	<b>13 625,67</b>	<b>33,49%</b>
16 Emprunts	15 183,32	10 120,31	66,65%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>55 874,25</b>	<b>23 745,98</b>	<b>42,50%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	134 400,00	134 301,93	99,93%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>190 274,25</b>	<b>158 047,91</b>	<b>83,06%</b>

## PORT DE PLAISANCE

### Soldes d'exécution budgétaire 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	2 049 534,94	2 635 284,76	
Résultat fonctionnement 2019 reporté		610 484,75	
Mouvements d'ordre	547 860,32	48 917,99	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 597 395,26</b>	<b>3 294 687,50</b>	<b>+ 697 292,24</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	604 026,18	51 956,06	
Résultat investissement 2019 reporté		1 837 278,15	
Mouvements d'ordre	52 155,54	551 097,87	
<b>Total investissement</b>	<b>656 181,72</b>	<b>2 440 332,08</b>	<b>+ 1 784 150,36</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>3 253 576,98</b>	<b>5 735 019,58</b>	<b>+ 2 481 442,60</b>

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 s'établit à + 86 807,49 €. En y ajoutant le résultat antérieur reporté, on obtient le résultat cumulé qui s'élève à 697 292,24 €.

Hors résultat reporté, les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 192 146 €. Cette situation s'explique par les recettes exceptionnelles perçues en 2019 : 66 800 € de reprise de provisions, 63 669 € de versements de CICE et 37 794 € d'indemnités d'assurance. Les recettes courantes sont restées relativement stables en 2020.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 119 461 €. Cette hausse s'explique principalement par le niveau particulièrement élevé de l'impôt 2020 sur les sociétés (90 279 €) en raison des résultats exceptionnels enregistrés en 2019. Hors impôt, la progression des dépenses courantes est limitée à + 1,5 %.

Le total des dépenses d'équipement du port s'élève à 604 026 €. Parmi ces dépenses, on peut relever les opérations suivantes :

- Accessibilité des pontons PMR :	129 009 €
- Travaux d'aménagement des bureaux et des sanitaires	82 639 €
- Mise en conformité électrique des pontons :	64 575 €
- Remplacement de catways :	64 203 €
- Travaux de remplacement du ponton A :	32 623 €
- Fermeture des accès aux pontons	27 123 €
- Amélioration du wifi :	20 577 €
- Mise en conformité de la grue	14 405 €
- Chaînes de mouillages	12 460 €
- Accessibilité PMR des bureaux et des sanitaires :	10 804 €

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2020

Budget Port de plaisance	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
013 Atténuations de charges	250,00	536,93	214,77%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 627 235,00	2 633 783,08	100,25%
75 Autres produits de gestion courante	1 530,00	964,75	63,06%
77 Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 629 115,00</b>	<b>2 635 284,76</b>	<b>100,23%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	49 100,00	48 917,99	99,63%
002 Résultat antérieur reporté	610 484,75	610 484,75	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>3 288 699,75</b>	<b>3 294 687,50</b>	<b>100,18%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	1 475 430,00	1 341 369,03	90,91%
012 Charges de personnel	625 940,00	580 621,79	92,76%
014 Atténuations de produits	25 000,00	19 090,18	76,36%
65 Autres charges de gestion courante	10 500,00	8 234,30	78,42%
67 Charges exceptionnelles	13 810,00	9 940,64	71,98%
69 Impôts sur les bénéficiaires	96 000,00	90 279,00	94,04%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 246 680,00</b>	<b>2 049 534,94</b>	<b>91,23%</b>
023 Virement à la section d'investissement	491 124,75	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	550 895,00	547 860,32	99,45%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 288 699,75</b>	<b>2 597 395,26</b>	<b>78,98%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
13 Subventions d'investissement reçues	35 927,00	46 688,06	129,95%
23 Immobilisations en cours	0,00	5 268,00	-
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>35 927,00</b>	<b>51 956,06</b>	<b>144,62%</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	491 124,75	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	550 895,00	547 860,32	99,45%
041 Opérations patrimoniales	48 660,00	3 237,55	6,65%
001 Résultat antérieur reporté	1 837 278,15	1 837 278,15	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 963 884,90</b>	<b>2 440 332,08</b>	<b>82,34%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	589 757,62	116 478,77	19,75%
21 Immobilisations corporelles	138 042,04	32 615,99	23,63%
23 Immobilisations en cours	909 419,08	454 931,42	50,02%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 637 218,74</b>	<b>604 026,18</b>	<b>36,89%</b>
16 Emprunts	2 000,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 639 218,74</b>	<b>604 026,18</b>	<b>36,85%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	49 100,00	48 917,99	99,63%
041 Opérations patrimoniales	48 660,00	3 237,55	6,65%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 736 978,74</b>	<b>656 181,72</b>	<b>37,78%</b>

## CAMPINGS

### Soldes d'exécution budgétaire 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	104 702,07	8 545,23	
Résultat fonctionnement 2019 reporté		12 554,64	
Mouvements d'ordre	18 837,32		
<b>Total fonctionnement</b>	<b>123 539,39</b>	<b>21 099,87</b>	<b>- 102 439,52</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	4 772,89	0,00	
Résultat investissement 2019 reporté		744 982,83	
Mouvements d'ordre		18 837,32	
<b>Total investissement</b>	<b>4 772,89</b>	<b>763 820,15</b>	<b>+ 759 047,26</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>128 312,28</b>	<b>784 920,02</b>	<b>+ 656 607,74</b>

La gestion des campings de la Cité d'Alet et des Ilots a été confiée à un délégataire en 2020. Cependant, le budget annexe a continué à fonctionner jusqu'au démarrage effectif de la concession.

Les dépenses de fonctionnement correspondent donc à celles qui ont dû être engagées jusqu'à cette date : fluides, taxes foncières, frais d'administration générale... En revanche, il n'y a eu que très peu de recettes avant le début de la saison. De ce fait, il existe un déficit de fonctionnement de 102 439,52 € en 2020.

Le budget annexe des campings sera clôturé en 2021 et ce résultat négatif sera repris sur le budget principal de la ville. Il convient de rappeler que le délégataire reverse à la Ville une redevance fixe de 100 000 € ainsi qu'une redevance variable en fonction du chiffre d'affaires.

L'importance du solde positif de la section d'investissement résulte de l'accumulation des dotations obligatoires aux amortissements. Ce résultat positif sera également repris sur le budget principal de la Ville en 2021 lors la première décision modificative.



## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2020

Budget Campings	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	286 000,00	8 541,74	2,99%
75 Autres produits de gestion courante	245,36	1,49	0,61%
77 Produits exceptionnels	0,00	2,00	-
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>286 245,36</b>	<b>8 545,23</b>	<b>2,99%</b>
002 Résultat antérieur reporté	12 554,64	12 554,64	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>298 800,00</b>	<b>21 099,87</b>	<b>7,06%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	190 965,00	98 189,07	51,42%
012 Charges de personnel	79 408,00	1 598,09	2,01%
65 Autres charges de gestion courante	2 950,00	329,00	11,15%
67 Charges exceptionnelles	6 620,00	4 585,91	69,27%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>279 943,00</b>	<b>104 702,07</b>	<b>37,40%</b>
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	#DIV/0!
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 857,00	18 837,32	99,90%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>298 800,00</b>	<b>123 539,39</b>	<b>41,35%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
10 Dotations, fonds divers et concours			
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 857,00	18 837,32	99,90%
001 Résultat antérieur reporté	744 982,83	744 982,83	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>763 839,83</b>	<b>763 820,15</b>	<b>100,00%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	6 310,01	249,07	3,95%
21 Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	11 320,95	4 523,82	39,96%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>27 630,96</b>	<b>4 772,89</b>	<b>17,27%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>27 630,96</b>	<b>4 772,89</b>	<b>17,27%</b>

## PALAIS DU GRAND LARGE

### Soldes d'exécution budgétaire 2020

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	488 601,50	283 107,00	
Mouvements d'ordre			
<b>Total fonctionnement</b>	<b>488 601,50</b>	<b>283 107,00</b>	<b>- 205 494,50</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	409 781,35	409 850,00	
Mouvements d'ordre			
<b>Total investissement</b>	<b>409 781,35</b>	<b>409 850,00</b>	<b>+ 68,65</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>898 382,85</b>	<b>692 957,00</b>	<b>- 205 425,85</b>

Le budget annexe du Palais du Grand Large a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Il a principalement pour fonction d'enregistrer les écritures comptables liées au bail emphytéotique administratif (BEA) conclu pour la réalisation des travaux (loyer total de 764 184 € en 2020) et à la délégation de service public auprès de la SPL Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel.

En raison de la crise sanitaire, le Palais du Grand Large a subi une fermeture administrative. Par une délibération du 10 décembre 2020, la Ville a décidé d'accorder une gratuité de la redevance durant la durée de cette fermeture administrative. Il en résulte un manque à gagner pour le budget annexe de 262 500 € qui vient donc créer un déficit de fonctionnement.

La section d'investissement est uniquement constituée de la part R1 du loyer du BEA correspondant au remboursement du capital de la dette. Cette dépense est couverte par une subvention d'équipement versée par le budget principal de la Ville.

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2020

Budget Palais du Grand Large	Prévisions BP + reports + DM 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
75 Autres produits de gestion courante	378 000,00	100 536,00	26,60%
77 Produits exceptionnels	182 571,00	182 571,00	100,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>560 571,00</b>	<b>283 107,00</b>	<b>50,50%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>560 571,00</b>	<b>283 107,00</b>	<b>50,50%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	293 400,00	221 431,53	75,47%
66 Charges financières	267 171,00	267 169,97	100,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>560 571,00</b>	<b>488 601,50</b>	<b>87,16%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>560 571,00</b>	<b>488 601,50</b>	<b>87,16%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
13 Subventions d'investissement reçues	409 850,00	409 850,00	100,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>409 850,00</b>	<b>409 850,00</b>	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	#DIV/0!
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>409 850,00</b>	<b>409 850,00</b>	<b>100,00%</b>
<b>DEPENSES</b>			
16 Emprunts	409 850,00	409 781,35	99,98%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>409 850,00</b>	<b>409 781,35</b>	<b>99,98%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>409 850,00</b>	<b>409 781,35</b>	<b>99,98%</b>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Point examiné en commission Finances, Economie, Moyens des services du 31 mai 2021

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

### APPROUVE

- Le compte administratif 2020 du budget principal et des budgets annexes.

**AUTORISE**

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

**ADOpte**

Par 41 voix POUR

M. LURTON G, M. HARDOIN J n'ont pas participé au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
Sébastien ANDRÉ